



NEWS

DÉCHÈTERIE DE LA VAUCOULEURS - UN ACCÈS SIMPLIFIÉ AVEC LA LECTURE DE PLAQUES MINÉRALOGIQUES

GPS&O modernise ses accès en déchèterie en développant un système automatique de lecture de plaques minéralogiques. Ce procédé sera mis en place progressivement dans les différents équipements du territoire, à commencer par la déchèterie de la Vaucouleurs à Mantes-la-Ville, la première à en bénéficier dès le 2 mai.

Publié le 16 mars 2022

AVEC UNE SIMPLE INSCRIPTION PRÉALABLE ET UNIQUE



Plus besoin de présenter ses justificatifs de domicile ou autre badge à chaque passage !

À compter du **lundi 2 mai**, le nouveau dispositif de lecture des plaques minéralogiques des véhicules entrera en fonction à la [déchèterie de la Vaucouleurs](https://gpseo.fr/vivre-et-habiter/maitrise-des-dechets/decheterie-de-la-vaucouleurs). Plus d'agent à l'entrée pour contrôler les accès et vérifier les pièces d'identités, étape obligée générant souvent de l'attente. Désormais, une caméra installée au niveau de la barrière d'entrée lira les plaques d'immatriculation et autorisera l'accès aux véhicules à la condition qu'ils soient enregistrés dans la base de données.

<https://www.manteslajolie.fr/information/fil-infos/decheterie-de-la-vaucouleurs-un-acces-simplifie-avec-la-lecture-de-plaques-mineralogiques-1161?>

Seule formalité à effectuer pour les usagers :

S'inscrire et enregistrer au préalable le(s) véhicule(s), en créant un compte sur le site de la [communauté urbaine](https://formulaire.demarches.gpseo.fr/dechets-copie/demande-d-acces-decheterie/?cancelurl=https%3A//demarches.gpseo.fr/) (<https://formulaire.demarches.gpseo.fr/dechets-copie/demande-d-acces-decheterie/?cancelurl=https%3A//demarches.gpseo.fr/>)

Les bénéfices sont multiples :

- Accès simplifié et plus fluide ;
- Meilleur accompagnement des habitants dans leurs gestes de tri, grâce à une plus grande disponibilité des agents ;
- Sécurisation des dépôts, en limitant le nombre de véhicules sur le quai.

À PARTIR DE QUAND ET COMMENT S'INSCRIRE ?

- **À partir du 28 mars 2022**
- Par Internet sur gpseo.fr / onglet [« Démarches en ligne »](https://formulaire.demarches.gpseo.fr/dechets-copie/demande-d-acces-decheterie/?cancelurl=https://demarches.gpseo.fr/) (<https://formulaire.demarches.gpseo.fr/dechets-copie/demande-d-acces-decheterie/?cancelurl=https://demarches.gpseo.fr/>)
- Via un formulaire papier, disponible à la déchèterie, pour les personnes qui n'ont pas d'accès à Internet

PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR :

(scan ou photo de bonne résolution au format .pdf, .jpg, .jpeg ou .png – 10 Mo maximum)

- Justificatif de domicile (facture eau, électricité, ...) de moins de 3 mois,
- Carte grise du véhicule à enregistrer.

Attention : l'enregistrement d'une plaque d'immatriculation est unique. Une plaque ne peut figurer que sur un seul compte.

COMMENT SAVOIR SI SON INSCRIPTION A BIEN ÉTÉ PRISE EN COMPTE ?

Lorsque GPS&O aura validé l'inscription, un mail de confirmation sera envoyé à l'utilisateur. Dès réception de cette validation, il lui sera possible d'accéder à la déchèterie sans présentation de ses justificatifs.

Pour ceux qui se seraient inscrits avec le formulaire papier et qui ne disposeraient pas d'adresse mail, ils seront informés par téléphone.

[Plus d'info >ICI<](https://gpseo.fr/vivre-et-habiter/maitrise-des-dechets/decheteries-et-ressourceries/modernisation-de-la-decheterie) (<https://gpseo.fr/vivre-et-habiter/maitrise-des-dechets/decheteries-et-ressourceries/modernisation-de-la-decheterie>)